

■ **Fondation immobilière des éclaireurs vaudois, Fidev**, à L a u s a n n e, CH-550-0049832-2, mise à disposition de locaux, terrains et centres d'animation pour la formation des cadres et l'organisation de camps de vacances (FOSC du 08.08.2000, p. 5398). Acte de fondation modifié le 10 juillet 2008. Nouveau domicile: 1005 Lausanne, avenue des Mousquines 20, c/o Gross & Associés. Vaney Alain n'est plus membre du conseil; sa signature est radiée. Décosterd Daniel-André, désormais à Lausanne, continue à signer collectivement à deux, toutefois pas avec Chabloz Eric. Carrard Jean continue à signer collectivement à deux, désormais avec le président ou le vice-président. Nouveaux membres du conseil: Chabloz Eric, de Château-d'Oex, à Gryon, vice-président, avec signature collective à deux, toutefois pas avec le président, Cornaz Ariane, de Faoug, à Saint-Prex, Hermosilla Isabelle, de et à Gryon, secrétaires, et Reuge Alain, de Buttes, à Gland, avec signature collective à deux, avec le président ou le vice-président. Selon décision de l'autorité de surveillance du 10 juillet 2008, la fondation est dispensée de désigner un organe de révision, conformément à l'article 83a, al.4 CC.

Registre journalier no 10170 du 22.08.2008  
(04629188 / CH-550.0.049.832-2)